



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 41612

Texte de la question

M. Jean-Pierre Soisson souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la situation économique inquiétante des carrossiers réparateurs. Bien que se félicitant de la forte diminution des accidents de la route, ces derniers dénoncent l'attitude des compagnies d'assurance qui leur imposent, par le biais des conventions d'agrément, tarifs horaires, remises et services gratuits en contrepartie d'un hypothétique volume de travail. Pour pérenniser les entreprises en difficulté dans ce secteur, il lui demande quelles mesures il entend prendre. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Les difficultés mentionnées par la profession ne sont pas liées à un dysfonctionnement du marché de la réparation-collision. Il convient d'ailleurs d'observer que les professionnels de l'automobile ne dénoncent aucune pratique anticoncurrentielle sur ce marché. Dès lors que les partenaires économiques respectent les règles de la concurrence, ni le code de commerce, ni le code des assurances ne justifient une intervention des pouvoirs publics. Néanmoins, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie est sensible aux difficultés rencontrées par les carrossiers réparateurs. C'est pourquoi il a proposé aux professionnels que ses services (direction du Trésor, direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, direction des entreprises commerciales, artisanales et de services) encouragent et prennent part à une concertation visant à améliorer le dialogue entre assureurs et professionnels de l'automobile de manière à assurer une meilleure transparence de la négociation commerciale et une meilleure prise en compte de la qualité de service offerte par les carrossiers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Soisson](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41612

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2004, page 4386

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 9969